

Procès verbal

Le lundi 16 juin 2025 à 19 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 10 juin 2025, s'est réunie sous la présidence de Gérard PARAISOT.

Secrétaire de la séance : FREDDY HAULTCOEUR

Présents : ARMAND CALIPPE, ROMAIN CAUCHON, Claude EECKHOUT, JEAN-MICHEL FLET, Vanessa FREROT, FREDDY HAULTCOEUR, CAROLE LEMATTRE-ROUTIER, Gérard PARAISOT

Représentés : Frédéric CROUTELLE représenté par Gérard PARAISOT, CORALIE DAMONEZ représentée par ROMAIN CAUCHON, Audrey DELMOTTE représentée par CAROLE LEMATTRE-ROUTIER, ELODIE THERRY représentée par FREDDY HAULTCOEUR

Absents et excusés : CHRISTELLE CAVILLON-BADIOU, MARIE-CHRISTINE CRUSEL, François HEDOUIN

Ordre du jour => Accepté unanimité

Demande ajout point : Cour d'école.

Ordre du jour :

1 - Autorisation au Maire pour mettre en ligne le marché des travaux de la salle des fêtes et signer tout document se référant à ces travaux

2 - Préparation travaux SDF : démontage et rangement des matériels et mobiliers pendant les travaux

3 - JSML, section jeunes : Demande de subvention extraordinaire

4 - Demande de subvention pour le 4L Trophy

5 - Subventions aux associations détail

6 - Tarifs repas cantine année 2025-2026

7 - Augmentation des heures ATSEM GS/CP

8 - Convention ALSH - Règlement

9 - Mise à disposition du personnel communal à la CCV pour l'ALSH (Cantine)

10 - CCV Reconduction accord local de la mandature 2020 - 2026

Questions diverses

1. Autorisations diverses pour travaux salle des fêtes :

Le Conseil accepte à l'unanimité que le Maire signe tout document se référant au marché des travaux de la salle des fêtes.

2. Organisation préparation travaux salle des fêtes :

Il sera nécessaire de débarrasser au maximum la salle des fêtes pour l'exécution des travaux. Le point le plus « critique » est le rangement du matériel de cuisine et les mobiliers pour toute la période qui s'étendra de septembre 2025 à juin ou juillet 2026 le tout dans un endroit sec afin de les préserver.

M. Eeckhout propose de stocker le matériel dans une de ses étables.

Une convention devra être passée pour la location-prêt du lieu de stockage.

Renseignement à prendre auprès des assurances respectives.

3. Tournoi de foot en Belgique JS2ML U8-U9

Nous avons reçu une demande de subvention exceptionnelle de la part de la section « *foot animation* » de la JS2ML.

Cette catégorie a participé à un tournoi en Belgique les 7 et 8 juin.

Les frais ont été supportés par du sponsoring d'entreprise, par l'organisation de manifestation, par la participation du club, des parents des enfants et de la commune de Miannay.

12 enfants ont défendu les couleurs du club.

La participation des parents est de 90€ par enfants

Le club a participé à hauteur de 120€ comme la commune de Miannay.

→ Le débat est ouvert : Proposition de participation de 120€, (10€ par joueur).

M. Cauchon note qu'ils avaient bien tenu un stand à la brocante de l'APEM en mai

Mme Frerot demande s'il y a beaucoup d'enfants de Moyenneville. Nous n'avons pas le chiffre

4. 4L Trophy

Une jeune habitante de la Commune, Mlle FREVILLE Mylène, va participer au rallye caritatif, le 4L Trophy du 18 février au 1er mars 2026

Ci-joint sa présentation et budget prévisionnel :

→ Le débat est ouvert sur la somme de 500€.

Après avoir débattu, l'assemblée décide à l'unanimité d'octroyer une subvention exceptionnelle de 500€ du fait du caractère caritatif et de la domiciliation de Mlle FREVILLE.

Mlle Fréville sera contactée pour les modalités : encart publicitaire ou versement de l'aide.

5. Subventions aux associations

Bilans JS2ML

Finances 2023-2024 déficit de 2512€, 51324€ de recettes pour 53 836€ de dépenses.

Budget 2024-2025, équilibré en dépenses et recettes à 53 886€.

Bilan moral 2023-2024 : 140 licenciés jeunes, 87 seniors et 35 dirigeants

- 3 équipes seniors dont une en championnat régional
- 1 équipe vétérans
- 1 équipes U18
- 1 équipe U17
- 1 équipe U14-U15
- 2 équipes U13
- 2 équipes U10-U11
- 3 équipes U8-U9
- 3 équipes U6-U7

Les mêmes équipes seront engagées en 2024-2025 plus une équipe féminine.

La commune de Miannay ayant versé 2 500€, il est proposé de débattre sur la somme de 2 500€.

Armand Calippe => Quelles sont les raisons du déficit ? => Manque de réussite sur les manifestations (annulation d'un tournoi jeunes en raison de la météo).

Romain Cauchon => Surveiller la subvention de la commune de Miannay sur l'exercice 2025-2026, l'équipe fanion ne sera plus en division régionale.

6. Tarif de vente des repas cantine année scolaire 2025-2026.

Nous avons reçu un courrier d'API, fournisseur des repas de la cantine, nous signifiant une augmentation dès le mois de septembre du tarif des repas de l'école primaire. Le prix d'achat passe de 3.02 € à 3.17€. TTC

Le prix de vente, aujourd'hui est de 3,80€.

- Le débat est ouvert sur l'application de cette augmentation au prix de vente soit 3.95€ le repas à la rentrée 2025.

Mme Frerot demande si la commune pourrait absorber cette augmentation. « Oui, éventuellement, mais attention aux dépenses communales et à leurs répartition. Il est rappelé que pour l'année 2025-2026, la région ne participera plus sur le coût de l'accompagnement du bus scolaire. C'est donc une recette d'environ 2500€ en moins sur notre budget !

Mme Frerot => Serait-il possible d'appliquer des tarifs prenant en compte les quotients familiaux. L'étude sera faite sur l'application des tarifs sociaux.

Il est rappelé que le prix de vente ne tient pas compte de toutes les dépenses liées à ce service proposé.

Après en avoir débattu, l'assemblée valide le nouveau tarif des repas à 3.95€ = 10 pour, 1 abstention et 1 contre

7. Demande d'augmentation des heures ATSEM GS-CP pour l'année scolaire 2025-2026.

Pour l'année scolaire 2024-2025, la demande d'emploi d'une ATSEM pour la classe de GS-CP sur 2 demi-journée avait été faite, à laquelle le conseil avait répondu favorablement.

Pour l'année scolaire 2025-2026 il nous est demandé la possibilité de doubler cette assistance donc de passer à 4 demi-journée par semaine.

Coût 2024-2025 => 3 500 € environ (reste un trimestre à recevoir)

Estimation 2025-2026 => 7 000 € environ

- Le débat est ouvert :

Après en avoir débattu, l'assemblée rejette la demande estimant que les effectifs sont stables.

Maintien des deux $\frac{1}{2}$ journée pour l'année scolaire 2025-2026.

11 voix pour et 1 abstention

8. Convention ALSH Commune-Communauté de Communes

Depuis 2017, la commune conventionne avec la communauté de communes du Vimeu pour l'organisation des ALSH.

Organisés une année sur deux sur notre commune et celle d'Huchenneville.

Il s'avère que les deux conventions, Moyenneville et Huchenneville, ne sont pas tout à fait identiques.

Moyenneville n'acceptant pas les petits enfants des grands parents habitants la commune.

- Le débat est ouvert sur cette modification. Après en avoir débattu, l'assemblée valide cette modification de la convention.

à l'unanimité

9. Mise à disposition de personnel communal pour l'ALSH de juillet 2025.

L'ALSH d'été 2025 est donc en place sur Moyenneville cette année.

Pour des facilités d'organisation et également par la connaissance des lieux, la communauté de communes du Vimeu nous demande la mise à disposition de Mme Sylvie Hétroy pour le service des repas durant cette période. Les salaires de Madame Hétroy seront pris en charge par le CCV en fonction des heures réalisées pour la cantine de l'ALSH.

- Le débat est ouvert : Après en avoir débattu, l'assemblée accepte à l'unanimité la mise à disposition de Mme Hétroy à la Communauté de Commune du Vimeu pour le service du repas de l'ALSH de juillet 2025.

10. Accord local élection communautaire 2026.

2026 sera une année électorale pour les municipales. En marge de ce renouvellement des conseils municipaux, le conseil communautaire du Vimeu sera également renouvelé.

Sans modification, la représentativité de la Commune de Moyenneville serait d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

La communauté de commune de Vimeu a statué pour une modification qui donnerait deux délégués titulaires à la commune de Moyenneville.

- Le débat est ouvert : Après en avoir débattu, l'assemblée accepte à l'unanimité la modification pour la représentativité de la commune de Moyenneville au futur conseil communautaire 2026-2032

11. Présentation projet cour d'école

M. Cauchon présente le travail de la commission « Cour d'école »

Devant la présentation de M. Cauchon, le conseil valide à l'unanimité la réfection de l'enrobé,

Le conseil laisse passer la présentation aux professeurs prévue le jeudi 19 juin, il reviendra sur le reste des aménagements ensuite.

12. Questions et informations diverses

• Carole Lemattre :

- *Faire passer les informations aux personnes âgées lorsque la gendarmerie nous alerte sur des dangers.*
- *Déplore de nouveau les dépôts sauvages.*

• Vanessa Frerot :

- *La demande de miroir est-elle engagée pour la sortie de l'espace technique ? La demande n'a pas été faite. Nous devons rencontrer les nouveaux propriétaires du n°2 de la rue de Gamaches pour entamer la discussion sur l'avenir de la haie.*
- *Les panneaux pour l'aire de jeux sont-ils commandés. Oui, ils sont même livrés. Les agents communaux vont se charger de les installer.*

• Armand Calippe :

- *Demande si on ne pourrait pas indiquer le parking du stade de l'entrée, non utilisé le jour de la brocante. Il est proposé d'indiquer ce parking uniquement les jours de manifestation (comme la brocante) pour que cette espace ne soit pas occupé par d'autre véhicule ne fréquentant pas l'aire de jeux et le stade.*

• Jean-Michel Flet :

- *A-t-on un retour de la proposition de mini super marché. Oui et non ! La société est revenue avec le responsable des implantations. L'espace technique a de nouveau était présenté. Depuis pas de nouvelles. De plus, cette installation laisse un reste à charge*

communal estimé à 6 000€ par an pour l'électricité.

- Une intervention sur les radars pédagogiques qui devraient être démontés a-t-elle eu lieu ? Le radar entrée par Abbeville refonctionne ! Non il n'y a pas eu d'intervention. Les agents les démonteront dès que possible

Fin de séance 21h10

Gérard PARAISSOT
Président de séance



FREDDY HAULTCOEUR
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive 'F' followed by a horizontal line extending to the right.